

# Condition Générale de Vente

## Article I. Généralité

Les présentes conditions générales de vente (aussi appelé CGV) sont entre l'entreprise Aigueperse Ménager et un ou plusieurs clients (particuliers, entreprises, association ou collectivité)

### Section 1.01 Identité de l'entreprise :

SARL Aigueperse Ménager au capital de 5000€

Adresse : 218 grande rue, 63260 Aigueperse

Téléphone : 04.43.13.57.90

Courriel : aigueperseménager@outlook.fr

SIRET : 888.645.983.00014

RCS : Clermont-Ferrand

TVA Intracommunautaire : FR.49.888645983.

## Article II. Caractéristiques essentielles des biens et/ou services

Aigueperse Ménager propose des produits électroménagers, électroniques et informatiques à destination du client. Aigueperse Ménager propose également la livraison, l'installation, la réparation et la mise en service de ces appareils

## Article III. Prix

Les prix sont affichés sur chaque produits et/ou facture en TTC (Toute Taxes Comprises) qui inclus :

- (a) La TVA (Taxe sur la Valeur Ajoutée) de 20% (vingt pour cent)
- (b) La D3E (écotaxe sur les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques) variables selon le produit

## Article IV. Frais, date et modalités de livraison

Section 4.01 Les frais de livraisons sont ci-dessous ; gratuit si la facture est à plus de 300€ et que la zone de livraison est à moins de 25Km d'Aigueperse Ménager.

Distance	Tarif	Zone	Villes
< 2 km	10€	0	Aigueperse
2-6 km	15€	1	Montpensier Bussières et Pruns Artonne Vensat Chaptuzat St Genes du Retz Effiat
6-10 km	20€	2	Jozerand St Myon Aubiat Le Cheix La Moutade Sardon Thuret Bas et Lezat St Clément de Regnat St Priest D'Andelot St Agoulin Varennes/Morge
10-15 km	25€	3	Randan St Pardoux Montcel Davayat Combronde Gannat Champs Beauregard Vendon
15-28 km	30€	4	Riom Ennezat Blanzat Cébazat
28 km et +	A voir suivant le nombre de kilomètre	5	30€ plus le km supplémentaire 1€

Section 4.02 La date de livraison est selon la disponibilité entre le client et Aigueperse Ménager, mais également selon la disponibilité du (des) produit(s) commandé(s) cependant elle ne peut dépasser 45 jours ouvrés.

Section 4.03 Modalités de livraison : elle se fait à domicile (voir tarif section 4.01) avec installation basique (sans implication de trou, vis, modification de l'endroit où le produit est destiné à aller) et mise en service gratuites du (des) produit(s) commandé(s)

## Article V. Modalités d'exécution du contrat

Aigueperse Ménager (à la demande du client ou non) peut effectuer un devis avant toute commande ou réparation ; la signature du devis fait office de contrat.

Section 5.01 Ci-dessous le tarif des devis de diagnostic qui devra être payée à la dépose de l'appareil. Cette somme sera déduite de la future réparation ou d'un achat d'un même appareil à Aigueperse Ménager. S'il faut aller chercher l'appareil, prévoir le montant du déplacement (voir section 4.01)

Petit électroménager		
Prix d'achat	Type	Montant
- entre 1 et 100€	Fer à repasser, Téléphone fix, Cafetière Classique, Senséo, Rasoir, ...	10,00 €
- entre 101 et 300€	Cafetière broyeur, Centrale Vapeur, Aspirateur, Micro-Ondes, Mini-four...	20,00 €
- entre 301 et 600€	Grosse Cafetière broyeur, Robot Kitchenaid*, Robot de cuisine, Clim Mobil, ...	30,00 €
- supérieur à 601€	Grand Robot de cuisine, Grande Clim Mobil, ...	40,00 €
* Les pièces détachées Kitchenaid se font uniquement auprès du service client Kitchenaid		
Gros électroménager		
Prix d'achat	Type	Montant
- inférieur à 999€	Lave-linge, Sèche-linge, Lave vaisselle, Réfrigérateur, Congélateur, Four, Plaque...	40,00 €
- supérieur à 1000€	Gros Lave-linge, Gros Sèche-linge, Réfrigérateur Américain, ...	65,00 €
TV		
Taille d'écran		Montant
Ecran inférieur à 79 cm (31 pouces)		30,00 €
Ecran inférieur à 80 et supérieur à 139 cm (de 32 à 54 pouces)		40,00 €
Ecran supérieur à 139 cm (55 pouces)		65,00 €
Frais de gardiennage et de prêt		
Des frais de gardiennage (1€/jour) seront facturés au client au-delà d'1 mois d'immobilisation dans nos ateliers sans réponse du client et ce à partir du moment où le technicien vous a appelé pour vous informer de la réparation ou non du produit (date d'appel faisant foi). Le client aura alors 1 mois pour récupérer son produit avant que des frais de gardiennage ne lui soit facturé. Pour tout appareil laissé à l'abandon au-delà d'un an, celui-ci sera considéré comme abandonné et appartenant au prestataire. Des frais de prêt (2€/jour) seront facturés s'il n'y a pas de réparation ou d'achat à neuf.		

Section 5.02 Un devis avant achat ou de diagnostic est valable pendant 14 jours. Tout devis pour une commande spéciale d'un produit non disponible en magasin devra être réglé d'un acompte de 30%. Cet acompte sera remboursé si le produit n'est pas disponible (après 45 jours d'attente) ou ne correspond pas au devis.

## Article VI. Modalités de paiement : modes de paiement autorisés et question du retard de paiement.

Section 6.01 Le règlement se fait par espèces ou chèques à la livraison. Les cartes bancaires sont possibles mais en magasin uniquement. Le paiement par virement est uniquement possible dans le cas de clients professionnel, pour cela demandez nous un RIB.

Section 6.02 Aigueperse Ménager propose également un règlement en trois fois sans frais par chèque ou Carte Bancaire, à partir de 299€. Aigueperse Ménager se réserve le droit de refuser ce dernier. Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager

Section 6.03 Un client particulier ou professionnel dispose de sept jours ouvrés pour régler la facture.

Section 6.04 Dans le cas d'une facture émise vers un professionnel le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement due au créancier en cas de retard de paiement est fixé à quarante euros (décret n°2012-1115 du 2 octobre 2012)

Section 6.05 En cas de retard de paiement de plus de 30 jours Aigueperse Ménager ce réserve le droit d'appliquer un taux d'intérêt légal ces taux sont actualisés chaque semestre (dans le cas d'un professionnel cumulable avec la section 6.04). Le taux d'intérêt légal sert à calculer les intérêts portant sur les sommes d'argent dues à Aigueperse Ménager en cas de retard de paiement (somme due x jours de retard x taux intérêt légal) / (365 x 100) il est cumulable avec le montant de l'indemnité forfaitaire (section 6.03) Publié le 05 juillet 2022 par <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites>

Taux d'intérêt légal			
Débitéur (qui doit)	Créancier (à qui l'argent est dû)	Taux (2 <sup>e</sup> semestre 2022)	Taux (1 <sup>er</sup> semestre 2022)
Particulier	Particulier	3,15 %	3,13 %
Professionnel	Particulier	3,15 %	3,13 %
Particulier	Professionnel	0,77 %	0,76 %
Professionnel	Professionnel	0,77 %	0,76 %

Article VII. Droit de rétractation : délai et conditions pour annuler et renvoyer la commande.

Le client ne dispose pas de délais de rétractation car Aigueperse Ménager ne propose pas de vente à distance. Cependant en cas d'insatisfaction, le client dispose de sept jours après règlement de la facture pour pouvoir bénéficier d'un avoir valable 30 jours.

Article VIII. Garantie légale de conformité et garantie des vices cachés :

Section 8.01 Garantie légale de conformité : Garantie contre tous les défauts de fabrication lors de l'achat ou de la livraison d'un produit.

(i) Elle est de deux ans pour Appareil électroménager, Équipement informatique, Produit électronique grand public, Téléphone et Appareil photo.

(ii) Elle est d'un an minimum pour les autres appareils.

Ce délai est indiqué sur la facture.

Section 8.02 Garantie des vices cachés : Garantie contre un défaut rendant la chose impropre à l'usage auquel elle est destinée, ou qui diminue tellement cet usage que l'acquéreur ne l'aurait pas achetée ou l'aurait achetée à moindre prix s'il en avait eu connaissance elle vous permet d'obtenir un remboursement total (annulation de la vente) ou partiel de votre achat et une indemnisation en cas de dommage.

Pour pouvoir mettre en œuvre la garantie, les 3 conditions suivantes doivent être réunies :

- (i) *Le défaut doit être un défaut caché, c'est-à-dire non apparent lors de l'achat*
- (ii) *Le défaut doit rendre le bien inutilisable ou diminuer très fortement son usage*
- (iii) *Le défaut doit exister au moment de l'achat*

Vous avez 2 ans à partir de la découverte du défaut pour mettre en œuvre la garantie légale des vices cachés.

La durée de cette garantie est limitée à 5 ans après l'achat.

Vous devez envoyer à Aigueperse Ménager un courrier par lettre recommandée avec avis de réception.

Vous devez y indiquer le type de remboursement et l'indemnisation souhaitée.

## Article IX. Garantie commerciale et service après-vente :

Section 9.01 Aigueperse Ménager propose avec DigiPro une extension de garantie optionnel (voir le document à part).

Section 9.02 Pour le service après-vente le client peut nous appeler au tarif local avec la facture d'achat. Selon le cas le produit peut rester chez le client en attendant les réparations. Nous pouvons vous proposer un appareil de prêt (voir tableau section 5.01).

## Article X. Modalités de règlement des litiges : tribunal compétent et possibilité de recourir à un médiateur

Section 10.01 En cas de litiges et si aucunes solutions à l'amiable n'est possible (par téléphone, courrier ordinaire ou en venant au magasin) veuillez nous adresser une lettre recommandée avec accusé de réception

Section 10.02 Si la réponse ne vous satisfait pas vous pouvez saisir :

- (i) *Médiateur : Fédération du Commerce et de la Distribution (FCD) 12 rue Euler, 75008 Paris, 01.44.43.99.00, mediationconsommation@fcd.fr*
- (ii) *Tribunal compétant : Greffe du Tribunal de Commerce, 40 rue de l'Ange, BP 180, 63005 Clermont-Ferrand cedex 1, 04.73.16.01.60*

## Article XI. Identité et coordonnées de l'organisme responsable du traitement informatique des données personnelles :

SARL Aigueperse Ménager au capital de 5000€

Adresse : 218 grande rue, 63260 Aigueperse

Téléphone : 04.43.13.57.90

Courriel : [aiguepersemenager@outlook.fr](mailto:aiguepersemenager@outlook.fr)

Section 11.01 Finalité poursuivie par le traitement, à quoi vont servir les données personnelles collectées :

- (i) *Aigueperse Ménager vous demandera les informations essentielles pour la prise de rendez-vous et/ou réalisation du devis et/ou de la facture (Nom, adresse, téléphone)*
- (ii) *Aigueperse Ménager vous demandera votre téléphone portable et mail pour recevoir les promotions (également possible sur notre site internet).*
  - a) Dans le cas des mails c'est Aigueperse Ménager elle-même qui se chargera de vous envoyer le mail (pensez à vérifier dans les spams)
  - b) Dans le cas des SMS c'est La Poste qui se chargera de vous envoyer le SMS (pensez à vérifier dans les spams)

Section 11.02 Base légale justifiant le traitement :

- (i) *Pour la prise de rendez-vous et/ou réaliser le devis et/ou facture*
- (ii) *Lors de votre achat en magasin*
- (iii) *Lors de la navigation sur notre site internet lorsque vous vous inscrivez avec la case à cocher « je veux recevoir les promotions »*

Section 11.03 Caractère obligatoire ou facultatif du recueil de données personnelles :

- (i) *Aigueperse Ménager vous demandera les informations essentielles pour la prise de rendez-vous et/ou réalisation du devis et/ou de la facture (Nom, adresse, téléphone)*
- (ii) *Aigueperse Ménager vous demandera votre téléphone portable et mail pour recevoir les promotions (également possible sur notre site internet)*

Section 11.04 Destinataires des données personnelles : Aigueperse Ménager et/ou La Poste (voir section 11.01)

Section 11.05 Durée de conservation des données personnelles : Indéterminée

Section 11.06 Vous avez le droit de refuser la collecte, le droit d'accéder, de rectifier et d'effacer ses données : Par simple demande par courrier, mail ou téléphone

Section 11.07 Droit d'introduire une réclamation auprès de la Cnil : Si toutefois après 30 jours après votre désinscription vous estimez que vos données sont encore utilisées vous pouvez adresser une plainte auprès de la Cnil sur <https://www.cnil.fr/fr/plaintes> ou par courrier à Commission nationale de l'informatique et des libertés, Service des plaintes, 3 Place de Fontenoy, TSA80715, 75334 PARIS CEDEX 07